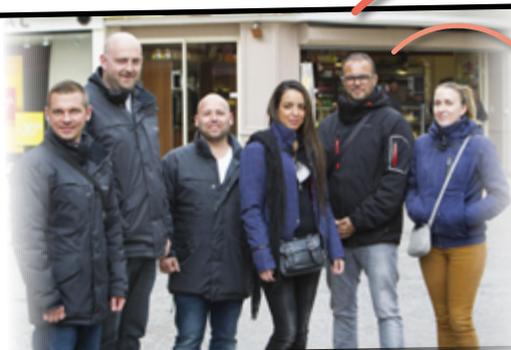


# Le **HARCÈLEMENT**... ...parlons-en !



Les  
**CORRESPONDANTS  
DE JOUR** sont  
à votre écoute :

**06 74 45 31 59**



**Beauvais**  
CŒUR DE L'OISE, CŒUR DE VIE !





## Agir contre le harcèlement scolaire

*On estime qu'en France, un élève sur dix est victime de harcèlement scolaire.*

*Les conséquences peuvent être dramatiques et entraîner isolement, dépression, troubles du comportement et symptômes suicidaires chez les jeunes qui en sont victimes.*

*L'Agglomération du Beauvaisis se mobilise pour soutenir la lutte contre le harcèlement scolaire. Cette dernière est intégrée dans la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance*

*L'Agglo a ainsi mis en place un groupe de travail depuis avril, en partenariat avec les services de l'Éducation nationale, les acteurs associatifs et institutionnels concernés, et proposé l'intervention des correspondants de jour dans les collèges et les lycées pour des actions de médiation et des ateliers pour sensibiliser les élèves. Ces établissements sont des lieux d'apprentissage où tous les élèves doivent pouvoir s'épanouir dans la tolérance et le respect de chacun. Le bien vivre ensemble, c'est aussi cela et nous nous mobilisons pour que chaque élève puisse s'épanouir et apprendre en toute tranquillité au sein des établissements scolaires du Beauvaisis.*

### **Caroline CAYEUX**

Sénateur-maire de Beauvais  
Présidente de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis



## Qu'est-ce que le HARCÈLEMENT ?

« Coups, moqueries, insultes, bousculades, rumeurs, humiliations... »

Si ces actes me visent à répétition...

> Je suis **VICTIME** de harcèlement.

Si je connais des personnes victimes et que je ne fais rien...

> Je suis **COMPLICE** de harcèlement.

Si je commets ces actes...

> Je suis **AUTEUR** de harcèlement.



## Les conséquences du harcèlement

- > Le harcèlement peut avoir de graves conséquences : **isolement, échec scolaire, dépression, suicide...**
- > Il est sanctionné par l'école mais aussi par la justice : **exclusion scolaire, amende et même prison.**

## Ce que je peux faire en cas de harcèlement

Si je suis **victime** de harcèlement ou que je le **constate**, l'important c'est d'en **parler** à quelqu'un qui pourra **agir** :

- > **En parler à quelqu'un de l'établissement scolaire** : **CPE, infirmière, assistante sociale, professeur...**
- > **En parler à mes parents.**

Mais aussi :

- > **En parler aux correspondants de jour de la ville en appelant le 06 74 45 31 59.**





Un chiffre clé :

- > Le **HARCÈLEMENT** peut toucher **tout le monde.**
- > **1 élève sur 10** est **VICTIME** de harcèlement.



**STOP** au **HARCÈLEMENT** !  
Alors, parlons-en !

Beauvais  
CŒUR DE L'OISE, CŒUR DE VIE !

